



CONSEIL • FORMATION • ACCOMPAGNEMENT

CRÉER SON DUER

Prévention des risques professionnels

Construire son analyse de risques santé-sécurité et mettre à jour son document.

Programme

JOUR 1/ Pourquoi réaliser une évaluation des risques professionnels ?

- Les enjeux internes et externes.
- Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage...
- La notion de pénibilité au travail : les postes concernés.

JOUR 2/ Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude,
- Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés,
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations sur le terrain.
- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité et de la fréquence et/ou

- probabilité d'apparition du danger.
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
- Réaliser une cartographie de synthèse : classement des risques.
- Zoom sur des cas particuliers : Risques psycho-sociaux, ATEX, évaluation de la pénibilité, C3P captivité, particularités COVID-19...

JOUR 3/ Rédiger son document unique et son programme de prévention

- Se fixer des objectifs mesurables.
- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité en prévoyant des actions de protection.
- Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions,

- clarifier les responsabilités partagées.
- Rédiger son document unique : faire simple, didactique, informatique, partagé.

JOUR 4/ Faire du Document unique un outil de management de la prévention

- Suivre les actions décidées.
- Remettre en cause l'évaluation des risques au travers des audits, visites sécurité, accidents et des évolutions d'activités.
- Partager l'information avec les équipes ; utiliser le management visuel pour animer la prévention sur le terrain.



Objectif

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques dans un contexte réglementaire et juridique.
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document unique.
- Faire de cette évaluation des risques professionnels (EVRP) un outil de pilotage et de gestion des risque santé sécurité au travail (SST)

Profil

Chef d'entreprise / Responsable RH / animateur santé-sécurité

Prérequis

Pas de prérequis nécessaire.

Méthodes / Moyens pédagogiques

- Toutes nos formations sont individualisées en fonction de votre niveau de connaissances actuel et de votre objectif.
- Le stage se déroulant dans les locaux de la société concernée, les moyens pédagogiques matériels sont fonction des équipements existants. Les stagiaires étudient donc en « situation réelle » sur un ou plusieurs de leurs postes de travail, et avec leur matériel.
- Le responsable de l'entreprise stagiaire s'engage à fournir le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation – salle adéquate fermée, table, chaises, écran ou mur blanc, électricité, connexion internet, ordinateur.
- Présentation d'exemples de document unique.
- Remise d'un fichier d'analyse de risques Excel et un tutoriel pour faciliter la mise en œuvre des acquis sur le terrain.

Evaluation

- Évaluation des compétences à certifier via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation
- Un certificat d'évaluation et une attestation de fin de formation seront remis au participant avec les résultats obtenus au test

Modalités / Accessibilité

- Délais accès : dossier de préinscription renvoyé complet 3 semaines avant la date de session
- Accessibilité : Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Intervenant

Expert diplômé ayant une expérience de plusieurs années.



- Intra – sur devis
- Inter – devis
- Individuel – sur devis



- 4 jours

